



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question au Gouvernement n° 2910

Texte de la question

DÉSERTS MÉDICAUX

M. le président. La parole est à M. Yves Nicolin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Nicolin. Monsieur le Premier ministre, bien que notre pays n'ait jamais recensé autant de médecins, certains territoires ruraux, mais aussi urbains, souffrent d'une inédite désertification médicale.

Dans le département de la Loire, et particulièrement dans le Roannais, la situation devient dramatique. Notre pays compte en moyenne un généraliste pour 800 habitants ; dans le Roannais, nous n'en avons plus qu'un pour 1 700. Nous sommes revenus en 1930 !

Je veux être ici le porte-parole de tous ces élus, quelle que soit leur sensibilité, de nos villes comme de nos villages, pour vous porter un grave message d'alerte. Des patients sans médecins, des délais d'attente de plusieurs semaines pour une simple consultation, des services d'urgence débordés : depuis des mois, nous vous alertons. Que fait votre ministre de la santé pour aider cette France qui souffre, monsieur le Premier ministre ? (*« Rien ! » sur les bancs du groupe UMP.*)

Pour toute réponse, nous avons eu l'adoption par l'Assemblée, dans le cadre de la procédure accélérée, de la loi « Touraine », qui témoigne de l'incompréhension et de l'indifférence du Gouvernement envers les problèmes des médecins. Vous répondez « tiers payant généralisé » au lieu d'apporter un remède à la désertification. Les médecins ne veulent pas de cette mesure et la situation ne fera que s'aggraver. L'augmentation à venir de la charge administrative sera considérable pour les médecins et votre loi aura un effet très négatif sur leur disponibilité, donc sur l'accès aux soins de la population.

Les personnels des hôpitaux contestent votre projet de loi et manifesteront demain à Paris. L'ensemble de la filière, étudiants compris, est inquiète. Monsieur le Premier ministre, c'est une première en France : depuis lundi, la totalité des généralistes de mon arrondissement sont en grève pour trois jours. Depuis Roanne, les médecins de France vous lancent un cri d'alarme que vous n'entendez pas. Demain, d'autres départements prendront le relais, afin que vous daigniez enfin les entendre. Quelle sera votre réponse ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Monsieur le député, les déserts médicaux préoccupent l'ensemble des parlementaires, ainsi que tous les Français.

M. Jean-Pierre Vigier. Et on ne fait rien !

Mme Marisol Touraine, ministre. Ces enjeux, je les ai abordés dès la fin de l'année 2012 en créant le pacte territoire santé, afin de savoir ce qui pourrait attirer les jeunes médecins dans des territoires où ils n'iraient pas spontanément. La première chose qu'ils ont répondu, c'est qu'ils avaient besoin de lieux où travailler ensemble, et le nombre de maisons de santé a été multiplié par quatre depuis 2012. C'est dans cette direction qu'il faut aller.

Mais chacun doit assumer ses responsabilités, monsieur le député, et permettez-moi de vous dire que je regrette qu'alors que quatre maisons de santé se sont installées dans le Roannais et qu'une cinquième était en perspective, avec le soutien de la précédente municipalité, vous ayez jugé utile de stopper les travaux en cours et de supprimer les financements pour l'achèvement de cette maison, ce qui provoque des difficultés avec les médecins de votre territoire. *(Huées sur les bancs du groupe SRC. – Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Yves Nicolin. C'est faux !

Mme Marisol Touraine, ministre. Le Gouvernement assume ses responsabilités ; à vous d'assumer les vôtres ! Nous proposons des bourses aux étudiants en médecine, avec l'objectif d'en attribuer 1 500 d'ici à 2017 – objectif qui sera largement dépassé. Nous avons mis en place des praticiens territoriaux de médecine générale, c'est-à-dire des médecins qui s'engagent à s'installer dans des territoires qui manquent de professionnels ; 400 le sont déjà, et 200 supplémentaires le seront au cours de l'année 2015.

Le Gouvernement agit, car l'accès de tous aux soins, partout sur le territoire, est pour nous une priorité. À vous, collectivité de Roanne, d'assumer les vôtres, dans l'intérêt de vos habitants et de l'ensemble de la population. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2910

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 mai 2015](#)